# BRIONNAIS Mars 2021 / nº10

LA MICRO-CRÈCHE L'arche des Bambins, sur le chemin de l'autonomie





HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
© 02 32 47 32 20
© 02 32 46 25 61





Madame, Monsieur,

Le printemps est là et avec lui le renouveau de la nature, l'envie de s'aérer, de sortir et de partager avec notre famille, nos amis davantage de moments conviviaux. Mais la crise sanitaire que nous subissons depuis tout juste un an ne nous laisse pour l'heure guère de répit et, malgré l'espoir suscité par la vaccination, la sortie du tunnel paraît encore lointaine.

Malgré une situation budgétaire de plus en plus contrainte et aggravée par la crise sanitaire, mon équipe et moi-même nous efforçons de mettre en oeuvre nos engagements au travers d'investissements destinés à maintenir et même accroître l' attractivité de Brionne.

Notre commune a ainsi été retenue aux côtés de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de quatre autres centralités du territoire pour bénéficier du programme « Petites Villes de Demain » que l'État vient de mettre en place pour nous accompagner à travers différentes thématiques (attractivité commerciale, habitat, requalification des friches industrielles, transition énergétique, culture et patrimoine, sport et loisirs, valorisation des espaces de nature...) dans la redynamisation de nos centre-bourgs. Ce dispositif devrait permettre de démultiplier et soutenir l'action municipale sur le temps du mandat. Compte tenu de la baisse des dotations de l'État, ces financements supplémentaires sont attendus et nécessaires pour mener nos projets, mais également pour maintenir et développer les services et équipements.

En 2021, nous engagerons notamment la végétalisation et l'équipement du cimetière, l'extension des jardins familiaux, la poursuite du déploiement de la vidéoprotection sur les entrées de ville, la poursuite de l'amélioration du cadre de vie des Brionnais avec des travaux de voirie, la rénovation de l'éclairage public, la refonte de la signalétique urbaine et le renforcement de la défense incendie.

Je voudrais dire un mot sur la vie sociale et culturelle, qui souffre indéniablement des mesures prises pour endiguer la pandémie. De nombreux évènements et animations qui rythment notre vie brionnaise et favorisent la convivialité ont dû être annulés, touchant tous les publics, jeunes et moins jeunes. C'est tout le lien social qui est notre richesse qui est mis à mal. Nous espérons néanmoins que les évènements programmés dans les semaines qui viennent pourront se tenir, tels, au mois de juin, le 2ème festival BD, le théâtre forum et la semaine de la participation citoyenne.

Dans ce contexte difficile, nous avons enfin une attention particulière envers l'enfance (focus sur la microcrèche) et la jeunesse à travers le développement de nouvelles activités (stage multi-sports à destination des ados et pré-ados, création d'un raconte tapis, d'un album filmé...) tout comme envers nos aînés les plus fragiles avec la mise en place de services de proximité (centre de dépistage, vaccination) et l'accompagnement au quotidien.

Tous, nous avons plus que jamais besoin de maintenir des horizons, des perspectives, et aussi des repères. Un repère comme votre revue Le Brionnais, et ce 10<sup>ème</sup> numéro dont je vous souhaite une agréable lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches, Bien cordialement,

Valéry BEURIOT, Maire de Brionne

# Sommaire

- Agenda
- **2** Brionne Infos
- 3-5 Culture Patrimoine Vie associative
  - 6 Dossier Patrimoine
- 7 Culture Patrimoine Vie associative
- 8-9 Journal du Collège
- 10-11 Dossier Micro-crèche
- 12 Dossier Villes de demain
- 13 Urbanisme
- 14-15 Voirie et Travaux
- 16 Sports & Loisirs
  - 17 Social & Solidarité
- 18 Dossier Portrait
- 19 Dossier Association
- 20 Infos brionnaises
  - **21** Infos brionnaises / Tribune libre

<u>Responsable de la publication</u>: Valéry Beuriot, Maire de Brionne <u>Rédaction et photographies</u>: Sophie Cailly (Déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale) le comité de rédaction, Aurélie Lefebvre (DGS), Brionne Carrefour d'Histoire, le collège P. Brossolette.

<u>Conception</u>: Création Comça - 07 86 52 39 44 <u>Impression</u>: Impact Communication - 02 32 38 80 55

# **AGENDA**



# LE PRINTEMPS **DES POÈTES**

Du 13 au 29 mars

Toutes vos œuvres sur le thème du DÉSIR seront mises en valeur durant ces deux semaines et après.



**CONCOURS BD** 

du 16 mars au 29 mai

À vos crayons! Renseignements à la médiathèque.



LA GRANDE **LESSIVE**  Jeudi 25 mars

Sur le thème des « jardins suspendus ».



**EXPOSITION** 

Du 13 au 29 mars

Exposition des poésies de Dominique Belhache à la médiathèque.

LA SEMAINE DU **COURT MÉTRAGE**  Du 20 au 29 mars

À la médiathèque avec projection tout public le samedi 27 mars.

**L'ASTRONOMIE** EN FÊTE Samedi 17 avril

À la base de loisirs à partir de 15 h. Ateliers enfants, famille et présence

d'astronomes.

**FILM** 

Samedi 22 mai

Projection du film : « de mon village » réalisé dans le cadre du projet culturel Mouv'en Risle, Charentonne » avec Trope studio suivi d'un débat à la médiathèque.



LE CENTENAIRE **DE GEORGES**  Samedi 29 mai

À la médiathèque de Brionne à 14 h 30. Vernissage de l'exposition des œuvres en l'honneur de Georges Brassens par les enfants de maternelle suivi d'un concert.

LAND'ART

**BRASSENS** 

Réalisation dès maintenant. Installation des œuvres à partir du 7 juin

Hommage à Jean de la Fontaine, au travers de réalisations artistiques de son bestiaire.

THÉÂTRE FORUM

Samedi 5 juin

De spectateur à acteur...suivi de la semaine de la participation du 5 au 11 juin.

FÊTE DE LA MUSIQUE Lundi 21 juin

Dans Brionne..

**FESTIVAL DE LA BD** 

Les 26 et 27 juin

Autour de la médiathèque dans Brionne.





# SANTÉ

# **30 AÎNÉS VACCINÉS**

Suite à la réussite du centre de dépistage à la Covid-19 mis en place dans la commune, la mairie a été sollicitée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour

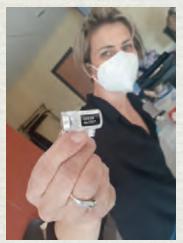
accueillir un centre de vaccination temporaire. L'opportunité d'immuniser, par une première injection, 30 Brionnais selon des critères stricts d'âge, de fragilité et de difficulté à se déplacer le vendredi 26 février.

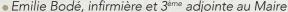
Repérées par les deux cabinets de médecins généralistes de la commune, trente personnes ont été conviées à la salle du conseil municipal pour recevoir la première dose du vaccin élaboré par les laboratoires Pfizer, sous l'égide du Docteur Jean-Luc Arnould et de l'infirmière et adjointe au maire Emilie Bodé. Pour faciliter la venue des bénéficiaires les plus fragiles, la Ville de Brionne a mis en place un transport en minibus ou en ambulance; un service qu'elle réitérera trois semaines plus tard pour procéder à la deuxième injection, nécessaire à la bonne efficacité de ce vaccin •

# LA VILLE PROPOSE DE RÉSERVER DES RENDEZ-VOUS POUR SE FAIRE VACCINER

Afin d'accompagner davantage de Brionnais, la municipalité a sollicité des créneaux auprès du centre de vaccination de Bernay pour faciliter la prise de rendez-vous et proposer un service de transport.

Pour bénéficier de ce service, contacter la mairie au 02 32 47 32 20







Docteur Jean-Luc Arnould avec une patiente

# **COMMERCE**



# PIZZA DU TERROIR: DU LOCAL DANS L'ASSIETTE

Originaire d'Evreux, Christine Ranger a choisi Brionne pour aller au bout de son projet : proposer les pizzas de son pizzaïolo de gendre Alaé, confectionnées avec des produits locaux. Et pas n'importe où : dans la pizzeria déjà fonctionnelle de Pizza Napoli, en plein centre-ville, place du Chevalier Herluin.

Ici, tous les produits sont frais et préparés à la main. « Le poulet, par exemple, est acheté à la Ferme du Buisson Duret (Le Tilleul Lambert), il est cuit et découpé sur place ». Chèvre de la Bikette Caugéenne (Caugé) et de la Chèvrerie de Myrtille (Flancourt-Catelon), boudin des Cochonnailles de Jérémie (Grossoeuvre), pommes des Vergers des Hogues (Jumièges), « c'est une vraie

volonté de travailler en circuit court même si notre rentabilité n'est pas la même que les autres établissements » pour des spécialités bien d'chez nous. Les Locales Pizz' et les Gratins normands côtoient donc les pizzas plus classiques. Même les desserts sont maison!

Couvre-feu ou pas, Pizza du terroir propose de la livraison à Brionne (15 € minimum) et dans les communes alentours (20 € minimum) et n'est fermé que le lundi. « On a même testé l'ouverture le dimanche midi, pendant le marché. C'était très concluant, il est donc possible qu'on établisse ce nouveau créneau… »

4 place du Chevalier Herluin - Tél. : 02 32 47 96 71

# À EMPORTER OU EN LIVRAISON:

le mardi de 18 h à 21 h 30, les mercredi et jeudi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 21 h 30, le vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h, les samedi et dimanche de 18 h à 22 h.



# Janine LEROUVILLOIS, Adjointe au Maire en charge de la culture, du patrimoine historique et de la vie associative



# LE THÉÂTRE FORUM ET LA SEMAINE DE LA PARTICIPATION : UN VÉRITABLE TEMPS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le samedi 5 juin 2021, la participation de tous, associations, entreprises, habitants du bassin de vie de Brionne, est sollicitée. L'objectif est de partager et d'élaborer des projets, évènements, actions contribuant à l'animation à la vie locale. Cet évènement organisé par le centre socio-culturel marquera le commencement de la semaine de la participation : au collège, avec les familles, les associations, les personnes âgées...

Le lieu et le protocole d'accueil seront adaptés afin de garantir la sécurité de chacun dans le respect du contexte sanitaire.

# Le Centre Socio-Culturel : Le Repère

Un centre socio-culturel est une structure de proximité qui a pour vocation d'accueillir, d'écouter et d'agir avec les habitants afin de renforcer le lien social et le vivre ensemble. On y vient pour se rencontrer, pour partager et échanger des idées, pour proposer et participer à des activités.

# Le Repère a pour mission de :

- Créer un pôle d'accueil et de ressources (rencontres habitants, ateliers thématiques, portes ouvertes...)
- Créer et ouvrir des espaces participatifs et collaboratifs (rencontres associatives, outils numériques facilitant la communication et la co-construction...)
- Animer, coordonner et impulser des événements collectifs (théâtre forum, rallye dans le cadre des Journées du patrimoine...).

La semaine de la participation va nous permettre de construire, tous ensemble, le projet du Centre Socio-Culturel afin qu'il réponde aux besoins et aux attentes des habitants du bassin de vie.

# De spectateur à acteur...

Le théâtre-forum, conceptualisé par Augusto Boal, se veut comme un théâtre qui est «fait par le peuple, pour le peuple». Il a donc toute sa place dans notre démarche d'élaboration du projet du Centre Socio-Culturel qui se veut participative et citoyenne. Le principe du théâtre-forum est de jouer des situations (volontairement exagérées, voire caricaturales) suscitant la réaction du public puis d'inviter les spectateurs à faire des propositions pour modifier le jeu des comédiens ou même à venir jouer à leur place. Un animateur est présent pour encourager et réguler les interactions entre les comédiens et le public





Pour tout renseignement, contacter Vincent Vérin, responsable du centre socio-culturel « Le Repère » au 06 07 74 54 33

# INTERVIEW VINCENT POSÉ

# Un théâtre-forum, c'est quoi?

Le théâtre forum, c'est du théâtre participatif. C'est un outil qui permet à la parole de se libérer.

Les habitants y ont donc une part active puisqu'ils peuvent intervenir lors des ateliers préparatoires et lors de la restitution.

# Concrètement, comment ça se passe ?

La compagnie Com'Une Impro viendra animer trois ateliers à Brionne pour échanger avec un panel d'habitants volontaires sur les objectifs et les missions du centre socio-culturel Le Repère. Ces sujets traiteront des problématiques du territoire, par exemple la mobilité, l'accès à la culture, etc. De ces sujets que nous retiendrons, nous réaliserons des enquêtes journalistiques à travers la ville pour y faire adhérer toujours plus d'habitants. Puis nous nous réunirons autour de tables rondes pour discuter de ce qu'on aura récolté. Enfin, nous élaborerons trois scènes, des synopsis simples et très concrets, pour que chacun puisse s'approprier ces thématiques. Moi et deux autres comédiens distribuerons les rôles entre nous et les habitants. Le but c'est d'amener le groupe à se transcender.

Car même si tout a pu être déjà dit en ateliers, jouer les scènes peut encore apporter des surprises!

### Quel est l'objectif?

Les scènes préparées en amont seront restituées samedi 5 juin. Le public y est convié afin de participer, d'intervenir s'il en ressent le besoin, voire de remplacer quelqu'un sur scène s'il veut faire entendre sa voix. Le but est vraiment de libérer la parole, de s'approprier les thématiques et de visualiser les enjeux. Nous, comédiens, créons une sorte de cocon pour être ensemble ici et maintenant, pour que toutes les idées s'expriment. Pour ça, le théâtre est un outil de médiation et de dialogue très intéressant. C'est l'un des jalons de la démocratie participative telle qu'elle a été pratiquée en Amérique du Sud dans les années 60, avec de très bons retours.

Vincent Posé est comédien et fondateur de la compagnie Com'Une Impro. Documentariste puis journaliste en radio, il a créé sa compagnie en 2014 et intervient régulièrement dans les établissements scolaires pour aborder des sujets sensibles et ainsi faire émerger des solutions concrètes. « Que les collectivités s'emparent de cet outil est rare ». Et tout ce qui est rare est précieux.



# FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE

Cette année le festival de la bande dessinée, sur le thème de l'Antiquité, se déroulera sur 2 jours, les 26 et 27 juin prochains. Les éditions Varou sont coorganisateur avec la ville de cet évènement.

Cet évènement sera l'occasion d'accueillir plus d'une vingtaine d'auteurs, passionnés d'histoire et plus spécialement d'Antiquité pour des moments d'échanges, de vente de BD, de dédicaces et de foire aux livres avec la présence des Bouquinistes au bord de l'eau. Les Petites Fripouilles proposeront des saynètes : Zeus, Athéna, et autres divinités vous enchanteront.

### **CONCOURS**

En avant-première, un concours ouvert à tous afin que chacun s'approprie le monde de la BD se déroulera du 16 mars au 29 mai. L'exposition à la médiathèque du 1er au 27 juin 2021 permettra au jury de déterminer les gagnants.

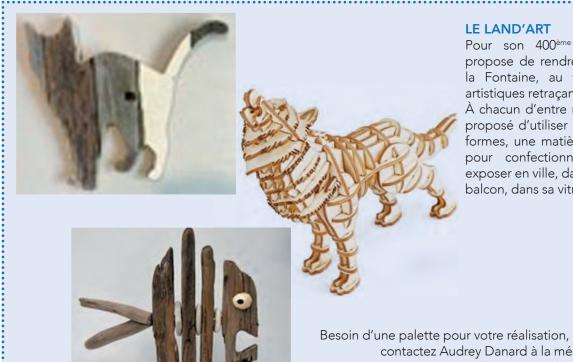
Le thème à respecter : « les douze travaux d'Hercule : imaginez le treizième, écolo ». Laissez libre court à votre imagination, écrivez, dessinez, individuellement ou à deux. Les récompenses seront remises lors de l'ouverture (du vernissage) du festival par M. le Maire.



# En +

Une bande dessinée historique sur Brionne et son bassin de vie ayant pour toile de fond le patrimoine, l'histoire et les personnages de notre territoire est en cours de création par un scénariste et des illustrateurs. Celle-ci verra le jour en 2022. À l'occasion des journées du festival, les 1ères planches seront exposées à la médiathèque, en avant-première ! ●





Pour son 400ème anniversaire, la ville propose de rendre hommage à Jean de la Fontaine, au travers de réalisations artistiques retraçant son riche bestiaire.

À chacun d'entre nous de les créer. Il est proposé d'utiliser le bois, sous toutes ses formes, une matière souple à l'exécution pour confectionner des d'animaux à exposer en ville, dans son jardin ou sur son balcon, dans sa vitrine

Besoin d'une palette pour votre réalisation, d'un renseignement, contactez Audrey Danard à la médiathèque au 02 32 47 65 40

# **VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER** À LA GRANDE LESSIVE

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, « La Grande Lessive » est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous.

Des fils tendus entre deux supports (arbres, poteaux...), dans la ville, composent le dispositif de l'installation. La hauteur de l'accrochage varie selon la taille des participants qui doivent pouvoir accrocher, regarder et décrocher sans peine. La sécurité des personnes est prise en compte. Chacun choisit l'emplacement de sa réalisation sur le fil. En aucun cas, il n'est permis de déplacer une réalisation afin de présenter la sienne.

Les participants sont invités à accrocher une réalisation (dessin, peinture, collage, photomontage, photographie, poésie visuelle, conception numérique...) à deux dimensions à l'aide de pinces à linge pour une durée limitée à cette journée.

# • La participation à la grande lessive implique d'en accepter la date, le dispositif et le thème.

Une seule réalisation de format A4 est à suspendre après l'avoir signée au dos.

Les réalisations sont restituées aux participants Nul besoin d'être artiste.

Cette initiative sollicite la créativité et rassemble les générations.



C'est le fait d'agir ensemble, en même temps, en divers lieux, avec des objectifs et des dispositifs communs qui composent une œuvre.

Prochaine édition: 25 mars 2021

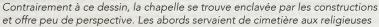
Thème: Jardins suspendus



# **Chapelle Notre-Dame**

Cette église existait dès le XI<sup>e</sup> siècle. Désignée sous le nom de Sainte-Mère-de-Dieu puis de Notre-Dame, elle était alors plus importante et possédait un autel dédié à Saint-Nicolas, qui a donné lieu à une légende. Un manuscrit des premières années du XI<sup>e</sup> siècle relate divers miracles de Saint Nicolas archevêque de Myre, dont celui de ses reliques parvenues à Brionne. Détruite par la foudre en 1183, elle fut rebâtie au XIV<sup>e</sup> siècle de dimensions plus modestes au titre de chapelle. En 1643 Henry de Lorraine, comte d'Harcourt et seigneur de Brionne, accorda la jouissance de l'édifice aux Bénédictines venues pour fonder un couvent à Brionne. Les religieuses l'utilisèrent comme église conventuelle jusqu'à la suppression de leur monastère en 1737. Propriété des seigneurs de Brionne, elle fut vendue comme bien d'émigré après la révolution en 1796. Ensuite elle servit de cave et de grenier. En 2017 la ville en devient propriétaire.







Chapelle Notre-Dame façade occidentale

L'édifice se compose d'une nef et d'un chœur de dimensions plus petites. La nef est bâtie en silex taillés, avec pignon, corniche, baies et contreforts en pierre. L'appareillage de silex est coupé par des rangées de pierres horizontales.

Un campanile maintenant disparu se trouvait au centre de la toiture de la nef ; il était de forme octogonale et un dôme surmonté d'une croix constituait sa couverture.

La façade occidentale s'ouvre sur une petite place d'où l'on peut apprécier la hauteur de la nef. Elle est soutenue par trois contreforts, celui du milieu, le seul subsistant, monte vers le sommet du pignon. Deux hautes fenêtres en tiers point primitivement séparées en deux lancettes par un meneau surmonté d'un oculus s'ouvrent en parfaite symétrie du contrefort.

Côté méridional, longeant la ruelle Saint-Nicolas vers la rue Lemarrois, on remarque la porte principale qui est bouchée. Elle présente un linteau en appui sur deux fortes consoles, surmonté d'un tympan à trois oculi aveugles posés sur six lancettes. Une archivolte en tiers point encadre l'ensemble de cette entrée.

Plus loin, sous la niche située à mi-hauteur se trouvait une petite porte voûtée aménagée pour les fidèles, en dehors du mur d'enceinte du couvent.

Une fenêtre en tiers point dont les contours sont visibles en partie haute de la façade, éclairait latéralement la nef. À l'angle du mur de la nef et du chœur, on remarque une pierre cylindrique en poudingue, probablement une ancienne meule gallo-romaine de réemploi.

L'absence des hauts contreforts aujourd'hui démolis, sauf celui de l'angle sud-ouest, et les multiples ouvertures pratiquées en partie basse fragilisent l'ensemble de l'édifice.

Le mur du chœur a pratiquement perdu son identité, remplacé par un appareillage moderne de brique et silex. Seule subsiste, au niveau du chevet, la partie haute du pignon qui surplombe la toiture actuelle.

L'intérieur de la nef possède un plafond voûté en bois, conservé en partie, mais ne présente que peu d'intérêt.





# Émilie BODÉ, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse



# DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : LA CRÉATION D'UN RACONTE-TAPIS

Des activités périscolaires sont organisées tous les midis par les animateurs du service jeunesse avec les enfants, sous forme d'ateliers ou de jeux collectifs à l'école L. Pergaud. C'est dans ce cadre que Pascale Melet a initié et mené avec plusieurs enfants un atelier de création et réalisation d'un raconte tapis « MARGAUX la taupe qui ne mange que des sucreries ». L'histoire a été créée, dessinée et mise en scène avec la confection des marionnettes pour la « raconter ». Merci à tous pour cette magnifique réalisation que l'on souhaite présenter, dès que les conditions sanitaires le permettront.





 Pascale Melet, animatrice du service jeunesse avec Soane Louchard, Zoé Queval et Emy Aubert.

Un merci particulier à Pascale Melet qui a réussi, malgré le contexte sanitaire contraint, à finaliser ce projet. En effet, après 24 années d'investissement au sein des services municipaux dont 11 comme animatrice, elle a exercé ses missions avec un véritable dynamisme et engagement. Nous lui souhaitons une belle retraite.

**Raconte tapis**: Le raconte tapis a pour vocation première d'être un pont entre l'enfant et le livre, en illustrant l'histoire avec des marionnettes •

# QUI DIT VACANCES DIT ACTIVITÉS

Le service jeunesse a étoffé son offre à destination des ados et pré-ados pendant les vacances d'hiver.

Durant les deux semaines, tous les après-midis, une dizaine d'enfants de 12 à 16 ans se sont essayés au tir à l'arc, au tchoukball, aux sports collectifs ou de raquette, à la course d'orientation et même à un parcours du combattant ! Bonne nouvelle : les prochaines vacances scolaires seront de nouveau l'occasion de s'essayer à de nouvelles disciplines et de poursuivre la réalisation de l'album filmé.

Renseignements et inscriptions auprès du service jeunesse au 02 32 47 44 20 ou bennett.mairie-brionne@orange.fr •







# 2021, ANNÉE DU CENTENAIRE BRASSENS

Georges Brassens sera à l'honneur pour les 100 ans de sa naissance dans sa ville natale de Sète. À Brionne, l'école maternelle Georges Brassens et la médiathèque lui rendent hommage à leur manière : Les élèves exposeront leurs œuvres à la médiathèque du 18 mai au 5 juin 2021.

Un vernissage aura lieu samedi 29 mai à 14 h 30, suivi d'un concert de Yannick Foll et ses musiciens qui reprendront les chansons les plus célèbres de Georges Brassens ●

# ARTICLE DU CLUB JOURNAL DU COLLÈGE P. BROSSOLETTE



• Entrée du collège Pierre Brossolette

# LE COLLÈGE VOIT LA VIE EN BLEU...

Le jeudi 18 février 2021, tous les élèves et adultes du collège Pierre Brossolette ont été invités à se vêtir de bleu.

# Nous avons demandé à M. Almeida, l'un des CPE de l'établissement, les raisons de cette journée thématique autour de cette couleur...



Cette journée à l'origine est une idée de M. Iaria, le Principal du collège. Elle a été envisagée pour différentes raisons. D'abord, vous l'avez remarqué avec le protocole sanitaire les élèves ne peuvent pas se mélanger entre niveaux et ce que l'on peut faire reste assez limité. C'est une période compliquée pour tout le monde, donc l'idée était de faire quelque chose tous ensemble et la même chose, à la fois pour les adultes et pour les élèves. Alors cette journée à thème semblait simple à mettre en place et la couleur bleue est, pour les vêtements, une couleur assez répandue. Les élèves ont souvent des jeans, souvent on arrive à trouver quelque chose de bleu, cela semblait plus simple à faire. Peut-être qu'une prochaine fois, ce sera autre chose. L'idée aussi c'est par la suite de travailler

avec les élèves du **Conseil de Vie collégienne** (CVC) qui pourront donner leurs idées et nous faire part de leurs initiatives pour organiser une journée où l'on pourrait tous faire la même chose, ensemble, pour créer une émulation et matérialiser le fait que l'on est tous dans le même établissement et qu'on est ensemble, tout simplement.

# Déclinaison de bleu, dans la science, l'art, l'histoire...

Il est vrai que le bleu est une couleur dominante dans nos vies : que nous regardions le ciel ou que nous projetions notre regard sur les grandes étendues d'eau, mers, océans et lacs. D'ailleurs, pourquoi le ciel est-il bleu ? En fait, le soleil envoie sur la Terre une lumière blanche qui est en réalité composée de toutes les couleurs, c'est le spectre de la lumière visible. Quand celle-ci entre en contact avec l'atmosphère, ses molécules diffusent cette lumière dans toutes les directions. La diffusion de chacune des couleurs correspond à une longueur d'ondes et plus elle est courte, plus sa fréquence est élevée. Le bleu, dont la longueur d'ondes est plus courte se diffuse 16 fois plus que le rouge et comme l'œil humain perçoit mieux le bleu, c'est ainsi que nous percevons le ciel. Lorsque le soleil est au zénith, le ciel paraît donc bleu, par contre, en début et en fin de journée, la lumière traverse une plus grande couche d'atmosphère, le rouge se diffuse alors davantage et le ciel prend une teinte rouge. Source : Science et Avenir, 2014

En ce qui concerne, la mer, l'explication est différente, mais tout aussi scientifique. Tout d'abord il y a un effet miroir de l'eau qui reflète la couleur du ciel. Mais la couleur provient principalement des molécules d'eau. En effet, celles-ci absorbent le rouge et le jaune et ne laissent plus que le bleu paraître. Ce phénomène se produit quand il y a suffisamment d'épaisseur d'eau. Vous constaterez que l'eau servie dans un verre par exemple paraîtra transparente.

# Le bleu est également très présent dans le domaine des arts.

« Un matin, l'un de nous manquant de noir, se servit de bleu : l'impressionnisme était né. » Pierre-Auguste Renoir En peinture, le bleu primaire et les autres nuances de bleu sont considérés comme les couleurs les plus froides de la palette. Pures ou mélangées, ces nuances représentent le mieux l'absence de lumière et interviennent majoritairement dans les mélanges destinés à peindre des ombres. Bleu de Prusse, bleu de cobalt, bleu de phtalo, bleu turquoise, bleu de Paris, bleu de manganèse, bleu de céruléum, du clair au plus foncé, les bleus se déclinent aussi bien dans l'huile, l'aquarelle, l'acrylique, la gouache ou le pastel.

## Yves Klein et le bleu IKB

C'est le 19 mai 1960 que l'artiste Yves Klein dépose à l'Institut National de la propriété industrielle son fameux bleu IKB, *International Klein Blue*. Pourquoi avoir voulu ainsi inventer un bleu outremer particulier ? Ce que l'artiste désirait avant tout, c'est qu'en regardant ses toiles, les spectateurs s'imaginent contempler le vide ou l'espace et qu'en fixant ce monochrome de bleu pendant un certain temps ils puissent faire le point sur leurs pensées. Après avoir travaillé pendant des mois avec le chimiste Édouard Adam, ils trouvent enfin la formule idéale de ce bleu unique en mélangeant du bleu outremer référencé sous le n°1311 avec une résine synthétique et de l'alcool d'éthyle. Yves Klein déclina ce bleu sur de nombreuses toiles favorisant le monochrome, dont l'une des plus célèbres *IKB3* se trouve au centre Pompidou à Paris.

# Et les Schtroumpfs, pourquoi sont-ils bleus ?

Quand Peyo (Pierre Culliford) créa les Schtroumpfs en 1958, ils furent bleus. De son vivant, jamais l'auteur de bandes dessinées n'a voulu révéler le pourquoi de ce choix de couleur. Mais aujourd'hui, le mystère des Schtroumpfs bleus semble résolu. C'est pour une question pratique et esthétique que Peyo, influencé par sa femme Nine Culliford, aurait privilégié cette teinte. Les Schtroumpfs évoluant dans un univers naturel dominé par le vert (principalement la forêt), le bleu aurait été la couleur la « plus harmonieuse dans un décor de verdure ». Sans oublier la symbolique liée à ce colori : sérénité, rêve, vérité et transparence, ce qui correspond parfaitement au caractère développé chez les personnages de Peyo.

Mais le bleu a également une histoire... Michel Pastoureau, historien médiéviste spécialiste des couleurs, nous dévoile comment la couleur bleue, longtemps ignorée dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge devient, au 18° siècle, la couleur préférée des Européens, dans toutes les enquêtes d'opinion, toutes époques confondues, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et pour les différentes catégories socio-professionnelles. Le monde occidental semble faire corps autour de la couleur bleue. Au Japon par exemple, le bleu est très loin d'être la couleur la plus appréciée : le blanc, le rouge, le rose et le noir étant plus aimés.

Le bleu finit par devenir une couleur assez neutre, voire morale.

En France, le bleu devient la couleur nationale. Dès le 18° siècle, le bleu est en effet associé à la France, le rouge à l'Angleterre et le vert à l'Allemagne. D'ailleurs, les sportifs représentant la France ne sont-ils pas habillés en bleu ?

# Ne les qualifie-t-on pas de « Bleus » et « Bleues » ?

Et au niveau international, tous les organismes qui ont des missions à l'échelle planétaire ont choisi le bleu comme symbole, dans leur drapeau et leur emblème : l'ONU avec les casques bleus qui portent la paix bleue dans le monde, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne... Sans doute parce que pour les occidentaux, le bleu est la couleur qui agresse le moins, la plus consensuelle, la plus neutre.





CONFÉRENCE ENREGISTRÉE EN AVRIL 2015. DISPONIBLE SUR https://www.franceculture.fr/conferences/forum-des-images/histoire-et-symbolique-du-bleu

# OSSIER microcrèche

# L'Arche des Bambins : Sur le chemin de l'autonomie

Installée depuis bientôt 10 ans dans une partie de l'école maternelle Georges-Brassens réaménagée pour la petite enfance, la micro-crèche de Brionne accueille 10 enfants par jour, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. De 10 semaines à 3 ans, les tout-petits sont ici bien entourés et peuvent en toute sérénité acquérir l'autonomie souhaitée pour une scolarisation optimale à leur sortie. Un chemin vers l'autonomie suivi de près par la référente technique de la structure municipale, Bénédicte Gien.





À l'Arche des Bambins, les enfants bénéficient d'un accompagné personnalisé, les familles peuvent en effet choisir de n'y déposer leur chère tête blonde qu'une journée ou deux par semaine, d'autres à plein temps. Ils y profitent de l'expérience et le professionnalisme de trois agentes référentes, secondées par deux agents d'entretien qui officient sur le temps du midi et le soir.

En ce début de printemps 2021, seize bouts de chou se partagent les espaces lumineux et colorés de l'Arche. Tyga, Louizon, Malone, Alice, Kenzo, Chloé, Jawen, Adèle et les autres viennent de Brionne ou des communes alentours. Et une douzaine d'entre eux quitteront la structure pour faire leur rentrée chez « les grands », en maternelle, en septembre prochain. « En moyenne, 4 places par jour seront disponibles dès le début de l'été ».

« La micro-crèche est ouverte à toutes les situations familiales. Les pré-inscriptions impliquent de déposer un dossier qui est ensuite étudié en commission. En fonction des places disponibles et des attentes des parents, une solution est trouvée au cas par cas. En plus des 10 places ouvertes, nous disposons d'une place dite d'urgence, pour un accueil occasionnel permettant de soulager une famille exceptionnellement dans son quotidien. Les tarifs d'admission, établis en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, sont calculés en fonction des ressources » précise Bénédicte Gien.

L'équipe est dynamique et volontaire, elle tisse des liens réguliers avec la classe de toute petite section (TPS) de maternelle avec qui elle avait l'habitude de partager la cour de récréation, des ateliers de motricité ou de peinture, « avant l'interdiction des brassages due aux mesures prises dans le contexte sanitaire actuel ».

Plus réguliers, des partenariats forts lient l'Arche des Bambins à la médiathèque municipale, « nous nous y rendons pour des séances d'éveil aux livres ou pour emprunter des documents sonores par exemple », et avec l'accueil périscolaire. « Cette année, nous envisageons un projet jardinage dans le cadre de ces partenariats, que nous espérons pouvoir mener à terme. D'abord, à la crèche, les enfants sèmeraient des graines de fleurs, que les services techniques pourraient nous offrir, puis, pour pouvoir sortir des murs de l'établissement, on irait les planter dans un carré réservé dans le petit jardin aménagé à l'école élémentaire Louis-Pergaud, sur le temps du mercredi ». L'occasion de pouvoir marcher d'une structure à l'autre, de prendre l'air, de suivre régulièrement la levée des plantations, l'arrosage, le désherbage, et de pouvoir rencontrer les petits copains du périscolaire, quand le contexte sanitaire le permettra. « La médiathèque proposerait alors, parallèlement, des lectures liées au jardinage, voire des ateliers du goût ».

Plus ponctuellement, des sorties à la base de loisirs sont organisées et des spectacles sont proposés. Ainsi, « mi-mars, une harpiste viendra mettre en musique une séquence du film d'animation The Snowman. Nous souhaitions pouvoir programmer cette intervention à l'occasion de Noël, avec les parents. Covid oblige, nous ne le proposerons finalement qu'aux enfants. Mais nous espérons bien pouvoir en profiter avec les familles quand la pandémie sera derrière nous! »

# À SAVOIR

La micro-crèche L'Arche des Bambins est ouverte depuis septembre 2012. Elle peut accueillir 10 enfants à temps plein par jour + 1 place réservée à l'accueil occasionnel. En septembre, une moyenne de 4 places par jour est disponible. Pré-inscriptions possibles dès maintenant sur rendez-vous au **02 32 43 40 10** (lundi 8 h-12 h, mercredi 10 h-12 h et jeudi 13 h 30-17 h 30).

# Bien dans ses couches

L'Arche des Bambins fournit les produits d'hygiène de base pour le confort des enfants (savon, liniment oléo-calcaire, sérum physiologique...) ainsi que les couches. « Comme beaucoup de crèches ou hôpitaux en France, nous avons contractualisé avec la marque bretonne Celluloses de Brocéliande pour leurs changes de bébé Pommette ». Ces couches sont fabriquées en France et sont certifiées par l'institut Okeo-Tex qui teste la présence de plusieurs centaines de substances nocives.

La crèche peut également fournir le lait maternisé pour les biberons des plus jeunes et s'est tourné vers l'atelier de confection couture Press'Style à Damville (Mesnils-sur-Iton) pour tout son linge d'entretien, des turbulettes aux bavoirs en passant par les draps et les couvertures.

Une volonté de travailler avec les entreprises locales que revendique Bénédicte Gien.

D'ailleurs, la tartine de pain de l'encas du matin provient de baguettes de boulangeries brionnaises, les produits d'hygiène de la pharmacie de la commune, etc. Quant aux repas, ils sont confectionnés dans le restaurant scolaire de l'école Louis-Pergaud, au même titre que tous les repas des demi-pensionnaires. Les menus sont adaptés au régime des bambins, variés, composés de plus en plus de produits bio et locaux, et favorisent leur équilibre alimentaire.

# La journée d'un bambin à l'Arche

À l'Arche des Bambins, tout est fait pour respecter le rythme de l'enfant. Les plus petits sont stimulés pour arriver à l'autonomie au niveau moteur et acquérir la marche, les plus grands sont encouragés à développer leur langage.

À leur arrivée (dès 7 h 30), ils peuvent librement jouer avec ce qu'ils veulent. Poupées, jeux de construction, livres, dinette... La liste est longue! « Ce sont des jeux que l'on appelle symboliques, c'est-à-dire qu'ils représentent le monde extérieur. Cela facilite l'échange ». L'opportunité pour les tout-petits de se socialiser avec leurs petits camarades, et de s'exprimer comme ils le souhaitent.

De 9 h 30 à 11 h, un temps d'histoire est proposé tous les jours autour de contes, de comptines ou de chants. De temps en temps, un éveil musical s'y ajoute. Puis, les plus petits sont invités à développer leur motricité, avec du matériel ou non ; ils se retournent, sautent, rampent, se mettent à quatre pattes, voire se lancent avec confiance dans leurs premiers pas. Les plus grands, eux, sont libres de participer à des ateliers de graphisme (gommettes, collages, dessin...), de manipulation (pâte à sel qu'ils confectionnent eux-mêmes, pâte à modeler...) « pour encourager leur motricité fine », de peinture ou de pâtisserie, « un atelier hebdomadaire ». Les sorties peuvent être organisées sur ce créneau. Sans oublier, un encas matinal composé d'un peu de pain et d'un verre d'eau permettant de remplir les estomacs qui commencent à grogner.

À 11 h 30, après un nécessaire lavage de mains, c'est l'heure du repas qui a été livré dans la matinée et conservé au chaud.

**Vers 12 h 30**, pendant que les agents d'entretien font disparaître les vestiges du repas, un temps calme permet de se préparer à la sieste, inévitable pour recharger ses batteries. Dans le dortoir, les doudous attendent leurs maîtres.ses avec impatience pour deux heures de câlins et de repos.

À 15 h, retour aux jeux en toute liberté avant le goûter servi vers 15 h 45. Une fois bien digéré, les temps d'échanges sont favorisés et, si les conditions le permettent, une sortie dans la cour de récréation de l'école maternelle est autorisée.

Vers 17 h 30, c'est le début de l'heure des parents. C'est aussi le moment pour les agents d'entretien de collecter le linge du jour, de faire la vaisselle du goûter, puis à la fermeture, de laver et désinfecter tous les locaux. À demain !









### **PETITES VILLES DE DEMAIN**

La commune de Brionne a été retenue aux côtés de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de quatre autres centralités du territoire pour bénéficier du programme « Petites Villes de Demain » que l'Etat vient de mettre en place pour nous accompagner à travers différentes thématiques (attractivité commerciale, habitat, requalification des friches industrielles, transition énergétique, culture, sport et loisirs...) dans la redynamisation de nos centre-bourgs. Ce dispositif va permettre de démultiplier et soutenir l'action municipale dans le temps, 6 ans et 3 milliards d'euros pour 1000 territoires à l'échelle nationale.

Compte tenu de la baisse des dotations et des compensations de charges par l'Etat, ces financements supplémentaires sont nécessaires pour mener des projets mais également pour maintenir et développer les services et équipements.

Malgré un contexte financier de plus en plus contraint et aggravé par la crise sanitaire, la ville poursuit ses engagements à travers son programme de redynamisation.

Ainsi, durant les 18 prochains mois une convention pluriannuelle déterminant les projets et les moyens sera formalisée avec chacun des territoires.

# Pour Brionne, le projet s'articule autour de 3 axes :

- le développement et la création de nouveaux services à la population passant par des investissements structurants avec dernièrement la création d'un centre socio-culturel qui en 2021 va poursuivre son engagement dans la mobilisation citoyenne, mais aussi le développement des mobilités, des circuits courts avec la restauration scolaire.
- la requalification urbaine avec notamment la réhabilitation du centre-ville, également la conduite et l'accompagnement d'opération de logement et de renouvellement urbain avec la résorption des friches industrielles.
- le développement et la valorisation des ressources de la ville qu'elles concernent le patrimoine historique ou la richesse environnementale de nos espaces de nature.

Afin de décliner chacun de ces axes et d'expliciter les différents projets et actions de la commune, une information régulière et plus détaillée sur chacun des axes est proposée dans la revue municipale « le Brionnais ». Ce numéro s'attache à présenter le contexte général et également la méthode en invitant à des temps de concertation avec le centre socioculturel « Le Repère ».

# **U**RBANISME

Bruno TROYARD, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et du développement durable



# CIMETIÈRE: UNE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

Le cimetière municipal pourrait manquer de places dans les 10 ans à venir. Pour anticiper une éventuelle saturation, la commission Urbanisme et environnement menée par Bruno Troyard a étudié plusieurs scénarii d'aménagements et un plan de gestion. La commune va procéder à une mise à jour des concessions funéraires. Une obligation légale concernant à ce jour 400 tombes répertoriées.

La municipalité dresse donc actuellement la liste de toutes les concessions qui sont arrivées ou arrivent à échéance dans les mois à venir : 30 ans pour les tombes en pleine terre, 50 ans en caveau. Après publication au cimetière et à la mairie des concessions concernées, les familles vont disposer de 2 ans pour se faire connaître et renouveler, ou non, leur concession. Dans le même temps, les tombes constatées à l'état d'abandon font l'objet d'un recensement également.

Pour accueillir les restes des défunts dont les concessions ne seraient pas renouvelées, la municipalité va aménager un ossuaire destiné à recueillir plus de 300 reliquaires. Le cimetière n'est pas le seul concerné. Le columbarium sera lui aussi réaménagé pour répondre à tous les besoins. Le Jardin et le Puits du souvenir vont être agrandis pour augmenter la capacité d'accueil des urnes cinéraires. Comme pour le relevage des tombes, une liste des concessions (15 ans) à renouveler sera dressée. Par ailleurs, les Brionnais pourront bientôt disposer d'une nouvelle possibilité de sépulture, puisqu'une dizaine de cavurnes seront installées.



Parallèlement à ces réaménagements, en vue de l'arrêt imminent des produits phytosanitaires dans le cimetière, fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une réflexion est menée pour végétaliser le cimetière et faciliter son entretien sur ses 8 000 m². Une gestion écologique adaptée à la sensibilité du lieu et de ses usagers.

Dans le détail, cette végétalisation, progressive, passera d'abord par l'enlèvement des graviers des allées avant un semis de gazon à la main pour un résultat net, naturel et harmonieux. Ces graviers seront ensuite réinstallés dans les espaces entre les tombes. Une première tranche de 1500 m² devrait être réalisée au tout début de l'automne 2021.

Pour informer les habitants de l'avancée du projet, une réunion publique sera prochainement organisée •

# 3 FLEURS: LE SERVICE ENVIRONNEMENT À L'HONNEUR

Une cérémonie officielle était organisée début mars pour honorer le travail sans relâche de l'équipe des espaces verts des services techniques de la Ville, représentés par leurs responsables respectifs, Mickaël Caille et Bruno Cottard, contribuant à l'obtention du label 3 Fleurs de la commission départementale des Villes et Villages Fleuris. Un prix auquel le maire Valéry Beuriot a associé l'implication des Brionnais, distinguée en 2018 par le Prix de la participation citoyenne. « Une fierté et une dynamique essentielle pour l'attractivité de la commune ».

Thierry Plouvier, président d'Eure Tourisme et du jury départemental, avait fait le déplacement en compagnie de Laurence Maillard, coordinatrice du label. L'occasion de féliciter et de soutenir l'équipe municipale pour son travail continu dans le fleurissement bien sûr, mais aussi dans la mise en valeur du patrimoine, le respect de la biodiversité ou encore la lutte contre les espèces invasives. « Ce label est un label de qualité de vie » a répété le maire de Lyons-la-Forêt, rappelant au passage les étapes déjà parcourues : la première fleur en 2009, la deuxième en 2012 et enfin la troisième en 2020. « Il faut maintenant savoir la maintenir et, pourquoi pas, déjà viser la quatrième ! »





Yannick LUCAS, Adjoint au Maire en charge des travaux, de la voirie et des commerces.



# **EAU POTABLE : DAVANTAGE DE DÉBIT ROUTE D'AUTHOU**

Depuis mi-janvier, des engins de chantier interviennent le long de la route d'Authou, entre les locaux de l'Interco Bernay Terres de Normandie et le début du quartier de Launay, dans le but de rénover le réseau d'eau potable. Ce chantier vise au remplacement et au renforcement des conduites, dont le diamètre passe ainsi de 90 mm à 150 mm. Les travaux permettront ainsi un meilleur débit pour les habitations du quartier.

Un gros investissement pour la Ville de Brionne qui participe à cette amélioration du service à hauteur de 11 500 €, sur un budget global de 175 000 € porté par le Syndicat d'adduction d'eau potable (SAEP) de la Vallée de la Risle •

# INCENDIE: UN PREMIER QUARTIER BIEN DÉFENDU

Pour lutter plus efficacement contre les risques d'incendie, le département de l'Eure met en œuvre depuis trois ans une nouvelle règle de défense extérieure contre l'incendie. Désormais, les points d'eau doivent être accessibles tous les 200 mètres, contre 400 auparavant.

Cette réglementation plus stricte et obligatoire implique, pour Brionne et toutes les communes de l'Eure, d'investir dans l'installation de nouveaux points d'eau (poteaux, bouches, cours d'eau, réserves enterrées ou citernes souples, etc).

Profitant des travaux d'adduction d'eau potable de la route d'Authou (lire par ailleurs), la Ville de Brionne met en place trois nouveaux poteaux incendie : aux abords des habitations et commerces près des Matériaux Dubos, devant l'entreprise Howa Tramico et à l'entrée du quartier de Launay. Un investissement municipal de 7 500 €. Le dossier de la défense incendie sera de nouveau traité dans les mois à venir puisque d'autres chantiers du même type sont programmés dans la commune en 2021. Affaire à suivre donc ●



# **SÉCURITÉ ROUTIÈRE:**

# AMÉNAGEMENT DE RALENTISSEURS RUE DE LA SOIE

Suite logique du chantier de restructuration de la place Frémont des Essarts, des ralentisseurs ont été mis en place rue de la Soie pour limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h et ainsi sécuriser le passage piéton au pied de la Résidence de la Soie.

Cet équipement surélevé en béton armé, posé début février, a coûté 6 333 € à la Ville de Brionne et autant au Département de l'Eure.



# AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ENTREPRISE HOWA TRAMICO

Classée Seveso seuil haut, l'entreprise Howa Tramico nécessite une attention particulière. La mise en sécurité de son accessibilité route d'Authou vient enfin d'aboutir grâce à l'intervention du maire de Brionne Valéry Beuriot.

La Ville a en effet réussi à régler une situation bloquée depuis plus de 10 ans pour installer des feux tricolores, sécuriser le passage piéton, réduire la vitesse et faciliter les manœuvres des poids lourds livrant des produits liquides dangereux à l'usine aux abords de sa zone de dépotage.

Sur cette route départementale, non seulement la Ville a réussi à réunir autour de la table les représentants de l'entreprise, de l'État et du Département, mais elle apporte également la plus grande part du financement important de ce chantier, 21 945 € HT, l'État prenant à sa charge 20 066 € HT, le Département 19 645 € HT et Howa Tramico 7 174 € dans le cadre d'un montage financier inédit.

Un investissement important, mais rendu nécessaire pour se prémunir d'un potentiel risque industriel majeur ●



• Yannick Lucas avec les services techniques de la ville, les représentants d'Howa Tramico et les entreprises lors de la réception des travaux.



Pascal MADELAINE, Adjoint au Maire en charge des sports et de la base de Loisirs





# LUTTE CONTRE L'EUTROPHISATION DU LAC

En février, la Ville de Brionne a fait réaliser une étude bathymétrique du lac. Ces mesures de la profondeur et du type de sédiments présents au fond du plan d'eau constituent une première étape pour établir un plan d'actions pour lutter contre le phénomène d'eutrophisation du lac en général, contre le développement et l'accumulation des cyanobactéries en particulier •



# L'eutrophisation, c'est quoi ?

L'eutrophisation est un processus d'enfermement d'un milieu aquatique

qui reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues (surtout les cyanobactéries) qui, alors, se multiplient et prolifèrent.



# CANOË

Respirez la nature, observez le patrimoine du territoire tout en descendant la Risle en canoë, c'est désormais possible ! Un nouveau parcours de canoë a été créé au départ du moulin d'Aclou avec une arrivée à la base de loisirs. Pour s'inscrire et découvrir cette nouvelle descente,

contactez la base de loisirs au **02 32 45 44 40** ou sur **basedeloisirs.mairie-brionne@orange.fr** •

# **NETTOYAGE DE LA RISLE**

Dès la première semaine des vacances d'avril, le club de canoë-kayak organise comme tous les ans, un nettoyage de la rivière et de ses berges en canoë ou en bottes... ce chantier est ouvert à tous, le seul critère est de savoir nager plus de 25 mètres.

Pour tous renseignements, contacter Mickaël Louchard au 02 32 45 44 40 •







# Delphine DELACROIX-MALVASIO,

Adjointe au Maire en charge de la cohésion sociale et de la solidarité





# MA COMMUNE, MA SANTÉ

La commune de Brionne, soucieuse du pouvoir d'achat des Brionnais et de leur protection a développé une convention avec l'association ACTIOM qui propose aux habitants qui le souhaitent le dispositif « ma commune, ma santé ». Celui-ci permet d'être conseillé et guidé vers une solution mutualiste adaptée à chaque personne et famille, en fonction des besoins de chacun. Payer moins pour mieux protéger les siens et soi-même, c'est possible.

Des permanences sont organisées, tous les jeudis de 13 h 30 à 18 h sur rendez-vous auprès de François Collas au 06 83 06 41 77

# ADHÉRER À L'AGNEL, C'EST FINANCER L'ÉCONOMIE RÉELLE

Le CCAS de Brionne, afin de soutenir l'Economie Sociale et Solidaire et la démarche de filière prônée par l'AGNEL mais aussi par de nombreux commerçants et entreprises, va financer à hauteur de 50 € la première adhésion des établissements présents sur le territoire brionnais et qui souhaiteraient y adhérer.

# Qu'est-ce que l'AGNEL?

L'AGNEL est une monnaie locale normande, gérée par un collectif d'associations, de commerçants, entrepreneurs et citoyens. Le but étant de créer une monnaie complémentaire finançant directement l'économie réelle. Le collectif est déjà implanté et regroupe de nombreux membres venant d'Evreux, Bernay, Rouen...

Pour tout renseignement : Contactez le CCAS de Brionne ou le site de l'AGNEL : https://monnaie-agnel.fr/

# LES BONS DE PRINTEMPS

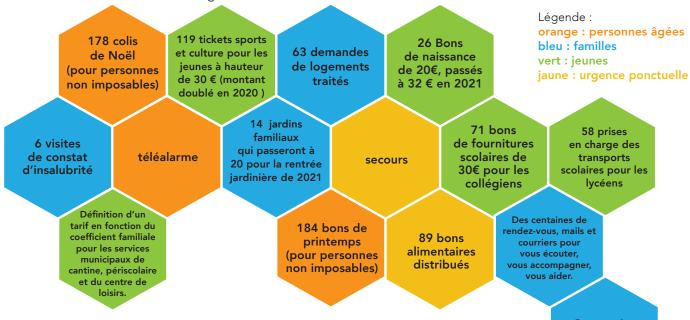
Tous les ans, le CCAS offre un bon de Printemps d'une valeur de 32 €. Pour bénéficier de ces bons, vous devez avoir 65 ans, ne pas être imposable sur le revenu et vous être inscrit auprès du CCAS.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le CCAS au **02 32 47 36 26** 



# **BILAN: LE CCAS, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS**

Le CCAS, centre communal d'action sociale, est un lieu d'accueil, de conseil et de soutien qui s'adresse à tous les Brionnais, dans leurs préoccupations quotidiennes. Il s'engage dans une diversité d'actions et les fait évoluer en fonction des besoins de ses usagers.



La situation sanitaire, pour le moment, ne nous permet pas de nous retrouver durant nos rendez-vous phares : le voyage des jeunes, celui des anciens et le banquet des aînés et nous espérons que ces rendez-vous pourront se tenir dès que possible pour partager un peu de convivialité.

Convention « Ma mutuelle, ma santé »

# DOSSIER portrait



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MICHÈLE GRIMAULT PREND SA RETRAITE

Brionnaise d'adoption depuis 1976, Michèle Grimault fait « partie des murs » de la mairie! À la tête du Centre communal d'action sociale pendant 20 ans, elle s'est prise de passion pour cette mission, fierté de la municipalité qui œuvre toujours à l'amélioration des conditions de vie des plus fragiles et au bien-être de la population. Une fibre sociale qu'elle s'était découverte auparavant, en assurant le standard des sapeurs-pompiers de Brionne, « une embauche que je dois à François Loncle en 1990 », avant que ces appels ne soient départementalisés.

Après un bref passage, à mi-temps, à l'école de musique, Michèle Grimault se voit donc confier l'attribution des tickets sport, des bons pour les fournitures scolaires des petits Brionnais, du remboursement du transport scolaire, des voyages pour les jeunes, de toutes les actions menées envers les seniors, mais aussi les bons alimentaires, la constitution des dossiers pour des aides plus ponctuelles en faveur des personnes les plus démunies. « Je siégeais également à la commission d'attribution des logements ». Des missions passionnantes, « dans l'écoute et l'accompagnement de l'autre », à mille lieues de sa formation d'origine : « J'ai fait des études de physique-chimie ! »

À la retraite officiellement le 1<sup>er</sup> juillet prochain, Michèle Grimault pourra profiter de son temps libre pour s'adonner à sa passion pour la randonnée et les voyages, mais aussi pour jardiner, lire, se remettre à la musique, et, bien entendu, choyer ses trois petites-filles.



# DOSSIER association



# L'AUTISME : L'AUTRE COMBAT D'ANGÉLIQUE

Les Brionnais.es l'ont acclamée sur le ring de la salle des fêtes en octobre dernier. Angel's Bombita est lutteuse et participe à l'organisation des désormais traditionnels et très attendus galas de catch de la ville. Mais derrière le maquillage et le costume se cache une maman tout aussi combative, Angélique Lefèbvre. Une maman qui se bat pour que son fils Stanislas et tous les enfants qui souffrent de troubles du spectre de l'autisme accèdent à un accompagnement professionnel et une scolarisation sur mesure.

Stanislas, tous les enfants de la commune le connaissent. L'enfant a fréquenté l'école élémentaire Louis-Pergaud pendant deux ans. Un établissement dans lequel « il a pris confiance ». La poursuite de sa scolarisation dans un institut médico-éducatif n'a en revanche pas été simple. « Le mal-être s'est installé, j'ai donc décidé de le scolariser à domicile, mais j'ai rapidement compris que ce n'était pas suffisant ». Il lui fallait du soutien, un accompagnement personnalisé. « J'ai entamé toutes sortes de démarches et, un jour, j'ai trouvé Marie ».

Marie Lecoq est éducatrice spécialisée dans les troubles du spectre autistique des enfants et adolescents. Après quelques années en institut médico-éducatif, elle s'est installée à son compte en 2019. Accompagnement socio-éducatif, soutien et guidance parentale, le tout à domicile « parce que c'est à moi de m'adapter aux enfants et adolescents et non aux enfants et adolescents de s'adapter à moi » : tous les besoins d'Angélique pouvaient être comblés par les propositions de Marie. Les deux femmes ne pouvaient que s'entendre.

Mieux, Angélique a entrepris depuis quelques mois de s'investir encore davantage, pour Stanislas bien sûr, mais aussi pour tous les enfants souffrant des mêmes troubles et leurs familles, « pas forcément informées des solutions qui peuvent être envisagées pour leurs enfants ». Après la création de son association, *l'avenir de l'autisme, c'est notre combat*, Angélique veut aller encore plus loin. Avec le soutien et le réseau de Marie, elle souhaite aménager, à Brionne, une maison en lieu de vie pour ces enfants.

Une maison où les enfants seraient accueillis individuellement ou en groupe dans un cadre serein et adapté ; un « lieu ressources » où les familles seraient informées, guidées, soutenues, accompagnées ; un plateau technique où chaque professionnel sollicité (éducateur spécialisé, psychomotricienne, psychologue, orthophoniste, etc) pourrait intervenir avec l'équipement approprié.

Angélique a déjà trouvé la maison rêvée pour son projet, mais pour l'aménager et l'ouvrir dans les conditions optimales d'accueil, elle a besoin de fonds. C'est là que le catch intervient. Avec l'ami Flesh Gordon et le soutien de ses collègues lutteurs, Angélique souhaite proposer bientôt des combats de catch en livestream à Brionne. L'accès modiquement payant, mais démultiplié par l'internet mondial, permettra à l'association d'Angélique de récolter des fonds. « Il servira à payer le loyer, les équipements de psychomotricité, de parcours sensoriel, de jeux dans le jardin » pour que tous les enfants souffrant de troubles du spectre autistique dans la région profitent d'un accompagnement confortable, « ils le méritent tous » approuve Flesh Gordon. Et ce n'est pas Stanislas, tout sourire, qui le contredira.

# CONTACT

L'avenir de l'autisme, c'est notre combat - Angélique Lefebvre : contact.association.aac@gmail.com ou page Facebook.

Marie Lecoq : marielecoq.educ@gmail.com ou 06 86 69 84 74

# NFOS brionnaises



# LES BONS GESTES DE TRI POUR ÉVITER LA PROPAGATION!

**ATTENTION** ! Les **masques chirurgicaux** ne sont ni recyclables, ni biodégradables !

Il est donc impératif de les jeter dans la poubelle des ordures ménagères, UNIQUEMENT! Pas dans la poubelle jaune ni dans les toilettes. Il en va de même pour les gants, les lingettes et les mouchoirs à usage unique.

**NOUS COMPTONS SUR VOUS!** 









# PLACE À L'EXPRESSION...

# CONTINUONS ENSEMBLE POUR BRIONNE

Déjà un an, que nous œuvrons à votre service et pour notre ville au quotidien. En dépit du contexte sanitaire, le travail ne manque pas et nous avons de nombreux projets à mener à bien, mais la crise que nous traversons nous force à faire preuve de prévoyance et de pondération (baisse des dotations de l'État, dépenses supplémentaires liées au COVID, perte de recettes). Il nous faudra nous adapter afin de trouver un juste équilibre entre action, développement et limites budgétaires.

Ce ne sera pas, comme l'annonce l'opposition, des renoncements mais juste une gestion rigoureuse et respectueuse des deniers publics. Bien évidemment, il faudra, dans la réalisation de ces différentes actions, faire des choix d'immédiateté, gérer les urgences, de décider des priorités, mais c'est le rôle des élus et nous l'assumons.

C'est dans cette perspective que nous réitérons notre volonté d'agir pour améliorer le cadre de vie des Brionnais et de faire de Brionne une ville encore plus attractive, accueillante, solidaire et dynamique.

Les élus de la majorité « Continuons Ensemble pour Brionne »

# LISTE « AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE »

Chers Brionnais(es)

Cette année débute une fois de plus avec les contingences liées au coronavirus. Nous restons proches de vous et continuons notre travail dans l'opposition. Dans cette optique, nous regrettons la taille du colis de noël qui aurait dû être bien plus conséquent. Les projets pour Brionne se focalisent au niveau de la végétalisation du cimetière. Nous regrettons l'absence de projets concernant le patrimoine. Que vont devenir ces innombrables atouts historiques qui subissent les affres du temps ? Quelle est la politique de lutte contre les plantes invasives? Nul projet en cet instant. Nous continuerons notre lutte quotidienne pour sauver ce patrimoine qui rend notre ville unique. Nous reconnaissons à la majorité qu'elle prend en compte certaines de nos idées comme le ticket sport et culture qui figurait dans notre programme. Nous espérons pouvoir continuer à améliorer votre vie quotidienne grâce à nos idées et notre rôle démocratique au sein du conseil municipal. Prenez soin de vous et des vôtres et continuez à consommer local.

Liste « Agir autrement pour Brionne » Martine Goetheyn, Romain Ronciaux et Alain Boudon

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

# **LES 13 ET 20 JUIN PROCHAINS, JE VOTE**

Les 13 et 20 juin 2021, les électeurs français sont appelés à désigner à la fois leurs élus régionaux et départementaux (sauf dégradation de la situation sanitaire).

Les conseillers régionaux ont la charge du développement économique ; de l'aménagement du territoire ; des transports non urbains, ports et aéroports ; de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

Les conseillers départementaux (un binôme femmehomme) ont la charge de l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ; de l'autonomie ; des routes départementales ; des transports scolaires ; de la gestion des collèges.





# FESTIVAL DE LA BD À BRIONNE













contact: 02 32 47 65 40 - mediatheque.mairie-brionne@orange.fr

HÔTEL DE VILLE RUE DE LA SOIE - BP 110 27800 BRIONNE © 02 32 47 32 20

**2** 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr

www.ville-brionne.fr

seption : Création Comça Amp. : Impact Communication